

Echanges avec le  
Département de Seine Maritime  
Seulement à partir du 8/09/2022

+

camiers officiels département



Virginie Guillaumet &lt;culturesjazz@gmail.com&gt;

## Cultures jazz - mise à jour demande 2022

3 messages

**BISSON Hélène** <helene.bisson@seinemaritime.fr>  
À : Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>

8 septembre 2022 à 10:00

Bonjour madame Guillaumet,

Pour faire suite à notre point téléphonique de mardi, et afin de mettre à jour votre demande de subvention 2022, je vous remercie de bien vouloir nous transmettre :

- Un rapide point sur l'évolution de votre structure :
  - o Le projet de lieu à Saint Arnoult et les activités que vous souhaitez y développer
  - o les embauches envisagées et leurs missions
  
- Le BP 2022 mis à jour (cf. pièce jointe), notamment concernant les subventions que vous avez obtenues et celles en cours d'instruction.
  
- Une présentation des projets en cours :
  - o Le partenariat avec le CRD du Havre
  
  - o Les projets de concerts envisagés d'ici la fin de l'année :

Dans l'attente de l'ouverture de votre futur lieu / structure, le plus judicieux est que votre demande porte sur ce programme de diffusion.

Dans ce cadre, pouvez-vous me confirmer que la demande formulée auprès du département sera toujours de 2 000€ ?

Si tel n'était pas le cas, je vous remercie de bien vouloir nous renvoyer un BP du projet, intégrant la demande de subvention ainsi qu'une attestation signée avec le montant de subvention sollicité.

- o Le projet transatlantique Le Havre / New Orléans :

Après consultation de ma collègue en charge de l'animation du patrimoine, elle pourrait étudier une demande spécifique pour ce projet. ! A noter toutefois que la Direction de la Culture et du Patrimoine ne pourra financer qu'un seul projet en 2022.

Pour cette demande, je vous remercie de bien vouloir compléter le dossier ci-joint (pas besoin d'y joindre les documents administratifs déjà en notre possession)

Lors de l'analyse, il sera porté une attention particulière sur :

- Le contenu historique du projet d'un point de vue patrimonial

- La restitution de ce projet (concert, documentaire, exposition...) sur notre territoire.

Espérant avoir fait le tour des questions abordée ensemble,

Et dans l'attente de votre retour,

Belle journée.

Cordialement.

**Hélène BISSON**

*Chargée de l'accompagnement des acteurs culturels*

*Musiques – Arts visuels – Appel à projet Action Culturelle – Culture Solidarité*

Direction de la Culture et du Patrimoine - Cellule Action Culturelle et Territoriale

☎ 02 35 15 69 39 (ligne directe)

☎ 02 35 15 69 82 (secretariat)

Dispositifs, Dossiers, Appels à projets, Outils... Toutes les informations sur la [page Culture](#)

!! Résidence Artistique Territoriale – Duclair 2023 – Appel à candidature en ligne jusqu'au 25 septembre

De : Virginie Guillaumet <[culturesjazz@gmail.com](mailto:culturesjazz@gmail.com)>

Envoyé : mercredi 31 août 2022 16:14

À : BISSON Hélène <[helene.bisson@seinemaritime.fr](mailto:helene.bisson@seinemaritime.fr)>

Objet : Association Cultures jazz

**ATTENTION** : Ce courriel provient d'une adresse de messagerie extérieure au Département de la Seine-Maritime. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr. Merci de votre vigilance.

Madame,

je me permets de revenir vers vous faisant suite à ma première demande de soutien financier envoyé par mail en début d'année .

Suite à quoi , vous n'aviez pas l'ensemble des éléments factuels distribués par votre boîte mail , ce qui a eu pour conséquence un report de la présentation de mes demandes , qui devaient au départ être visées en mai , et ce selon vos engagements .

Vous m'avez alors informé que mes demandes seraient étudiées en octobre , soit quasiment en fin d'année .

Engager des actions avec si peu de visibilité au sortir de la crise covid est très complexe voir impossible .

Pourtant nous avançons malgré la continuité du positionnement local totalement discriminant .

La Drac a validé le soutien de l'association par l'octroi de subventions dans le cadre du plan de relance .

Ma banque me demande des confirmations afin de pouvoir m'avancer des fonds .Différents projets sont en cours , dont un local loué et travaux en cours , afin d'abriter notre structure , y enregistrer. Ce local est à Saint Arnoul.

Je souhaiterai faire le point de votre soutien et vous faire part de prise en considération de deux ministères concernant mon lancement d'alerte sur la problématique de la diffusion du Jazz et des inégalités en matière de soutien financier , aux structures et aux artistes relevant du Jazz.

Vous prie d'accepter mes salutations respectueuses.

la présidente

Virginie Guillaumet



\*\*\*\*Ce message et toutes les pièces jointes sont transmis à l'attention exclusive de ses destinataires, peuvent être confidentiels, et contenir des données à caractère personnel ou sensibles. Si vous recevez ce message par erreur et/ou si vous n'êtes pas le destinataire désigné de ce message, sa lecture, sa copie, sa diffusion, sa publication ou son utilisation sont strictement interdites. Merci dans ce cas de le détruire ainsi que les pièces jointes s'y rattachant sans en garder copie et d'avertir immédiatement l'expéditeur. Tout message électronique est susceptible d'altération et le Département de la Seine-Maritime décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié. Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire.

---

#### 2 pièces jointes



**BP 2022 - CULTURES JAZZ.pdf**  
233K



**8. Valorisation du patrimoine (asso) 2022.doc**  
428K

---

Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>  
À : BISSON Hélène <helene.bisson@seinemaritime.fr>

12 septembre 2022 à 09:30

Madame Bisson ; j'accuse reception de votre mail. Mon ordinateur a lâché. Je fais mon maximum pour vous transmettre les elements demandé au plus vite.

Je vis une situation familiale tres difficile et je suis en fragilité.

J'espère toute votre compréhension.

Bien à vous

Virginie Guillaumet

[Texte des messages précédents masqué]

---

BISSON Hélène <helene.bisson@seinemaritime.fr>  
À : Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>

12 septembre 2022 à 15:52

Madame Guillaumet, Bonjour,

J'ai bien reçu votre mail. Je suis vraiment désolée pour votre situation (quand, en plus, les outils lâchent, ça fait parfois beaucoup... Je comprends)

Faites au mieux ! Vous pouvez envoyer des premiers éléments en répondant dans le corps de texte de mon mail ci-dessous, si vous le souhaitez / pouvez.

Restant à votre écoute,

Cordialement.

**Hélène BISSON**

**Musiques – Arts visuels – A vous de voir - Action Culturelle - Culture-Solidarité**

Ligne directe : 02 35 15 69 39 // Secretariat : 02 35 15 69 82

Direction de la Culture et du Patrimoine - Cellule Action Culturelle et Territoriale

Dispositifs, dossiers, appels à projets, outils... Toutes les informations sur la [page Culture](#)

**!! Appel à projet – Résidence Artistique Territoriale – Duclair 2023 – en ligne**

**De :** Virginie Guillaumet <[culturesjazz@gmail.com](mailto:culturesjazz@gmail.com)>

**Envoyé :** lundi 12 septembre 2022 09:30

**À :** BISSON Hélène <[helene.bisson@seinemaritime.fr](mailto:helene.bisson@seinemaritime.fr)>

**Objet :** Re: Cultures jazz - mise à jour demande 2022

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]



Virginie Guillaumet &lt;culturesjazz@gmail.com&gt;

**Association CULTURES JAZZ**

10 messages

Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>  
À : BISSON Hélène <helene.bisson@seinemaritime.fr>

24 novembre 2022 à 13:30

Madame Bisson ,

je ne sais si ce mail vous sera distribué , en conséquence des piratages auxquels le conseil départemental a dû faire face .

Je vous envoie donc ce mail en copie AR , si je n'ai aucun retour de votre part.

C'est en cette date du 24 novembre 2022 , que je réitère à nouveau ma sollicitation de demande de subvention , relative à l'aide aux structures émergentes , demande effectuée par envoi de mail dès le début du mois de février 2022 . En effet , m'ayant signalé ne pas avoir reçu ces documents , envoyés dans vos Spam , c'est donc de commissions en commissions qu'elles furent repoussées, tout autant que les demandes inhérentes aux soutien aux projets visant les actions culturelles en milieu rural. Pour la deuxième année consécutive , je me vois bien désolée , de n'avoir reçu aucun soutien , alors même que mon engagement et mon travail ne démérite en rien en comparaison d'aides apportées à d'autres structures.

La municipalité de Rives en Seine a fini par m'octroyer , enfin , un droit équivalent aux autres associations par une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 euros et reste malgré tout ancrée sur ses positions concernant le déplacement d'objet des demandes initiales . Ce point litigieux sera donc transmis à qui de droit afin d'en envisager le traitement par voie de médiation.

En aucun cas , il n'est normal de devoir faire face , toute jeune association que nous puissions être , à ce traitement qui de fait a désormais des conséquences : la vente de mes instruments de musiques personnelles pour pouvoir faire face aux obligations financières qui sont les miennes.

J'ai justifié de tout ce qu'il y avait à justifier et là ou vous avez considéré les budgets , certe ambitieux , comme point d'appui , puis commenté la rédaction de mes dossiers , ou les projets par eux même , la DRAC , elle n'a pas procédé de la sorte et a soutenu en considération d'une projection intéressante notre soutien par une subventions sur les fonds de relance .

J'ai fait part de mon mécontentement quant à ce traitement du département qui me met dans une difficulté financière importante .

Déjà précaire , hospitalisée pour un burn out cet été pendant 10 jours , c'est désormais , sans instrument que je vais devoir poursuivre mes actions .

Peu importe Madame Buisson , ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort et rien n'altèrera ma détermination et mes droits à être entendue dans des propositions fortes , née de mon travail assidue , 20h par jour bénévolement , et de mes compétences , 33 ans d'enseignement , de pratique de la musique , de création de projets et un réseau de professionnels forts eux mêmes de leurs contacts et renommés.

Un local à Saint Arnoult ,est en finalisation de travaux et une remise des clé mi décembre est prévue afin de pouvoir en envisager son exploitation. à vocation culturelle.

Je suis une professionnelle qui mérite le respect qui lui est du et la présentation des projets de l'association par leur valorisation et non par le manque total de considération.

Mon franc parler est tout d'abord , de la même envergure que le votre , et par ailleurs à la hauteur de bon nombres d'oppositions à mon installation sur le territoire , alors même que chaque proposition rentre dans le cadre des politiques publiques annoncées et aides allouées.

Le service culturel , au même titre que celui de la région , avec qui vous travaillez de concert , a pour mission d'aiguiller et d'aider les associations à progresser .

Progresser ne relève pas d'un paragraphe trop long , ou d'une appréciation d'un artiste qui réalisera son album et un documentaire , sur notre territoire Normand , visant à lutter contre toutes les formes de discriminations et violences , en parlant de lui par la punchline "c'est l'histoire d'un mec qui a eut des galères " .

Non progresser c'est soutenir par des fonds publics et un accès aux biens publics.

Le titulaire , responsable des fonds publics nationaux est le ministre des finances publics , et en matière de culture , la ministre de la Culture et en matière de respect due aux association , la secrétaire d'état missionnée , rattachée à la première Ministre.

Alors Madame , " Ce mec " c'est l'histoire de tas de personnes qui s'engagent dans l'art , le sport ou tout autre moyen , pour transmettre la vie , pour faire valoir , leurs différences , leurs compétences , leur originalité et leurs créativité. C'est le principe même de notre mission humaine .

Artistes , nous nous mettons en danger.et nos vies sont par essences instables car elles dépendent des financement et du regard qu'on leur porte .

Je sollicite à nouveau cette aide aux structures émergentes ainsi qu'une aide au projet. Les projets sont multiples et je suis bien étonnée que vous ne m'ayez pas fait part de l'aide existante destinée aux locaux à vocation culturelle , alors même que vous en étiez informée lors de nos entretiens des septembre . J'ai mes défauts de communication , je le concède , mais vous avez aussi les votre et il est temps d'avancer vers du positif .

Je vis ici , et je n'ai pour intention de ne partir que pour exercer ma profession de musicienne et soutenir mon propre projet d'écriture et de création pour orchestre symphonique : " My favorite Orchestra " présente Love, The Way of Life . Pas moins de 28 arrangements réalisés en plus de mes taches administratives et visé et soutenu , par les musiciens les plus primés du Jazz Français . Que faut il donc de plus ?

J'ai du faire part d'un courrier adressé en recommandé à votre président , afin d'en acter les problèmes et les demandes .J'ai l'accusé de réception . Tout est transmis aux ministères. J'ai perdu mes violons , ma santé , je n'ai donc plus rien à perdre.

Ma vie se consacre au travail et à mes enfants . C'est ainsi.

Je vous prie madame de bien vouloir me transmettre au plus vite la date de commission qui vise a étudier mes projets et mes demandes afin que je puisse la transmettre aux élus qui me le demande , quelque soit leurs fonctions.

Dans l'attente , je vous prie de bien vouloir accepter mes salutations respectueuses

Virginie Guillaumet  
La présidente

Veillez trouver ci joint le retour de la Municipalité de Rives en Seine.



2022-11-22 subvention 2022 (1).pdf  
310K

---

Virginie Guillaumet <culturesjazz@gmail.com>  
À : depute@gerard-leseul.fr

24 novembre 2022 à 14:15

Gérard ,

je reviens vers concernant désormais la situation bloquée auprès du département .

Ma demande d'aide aux structures émergentes initiée en début d'année n'a toujours pas été traitée .

Les conséquences de tout cela sont de plus en plus difficiles , et quand bien même comme un tout un chacun je ne suis pas parfaite , j'essaie de proposer des projets engageants une volonté humaniste , base même de la musique que je défends.

Fragile de part ma vie , mes expériences et mon innée , je ne mérite pas ce traitement de mes projets , ni même la mise en situation , bien consciente des conséquences financières engendrées par un traitement en fin d'année , là où d'autres ont perçus des fonds dès le début d'année.

Je vous transfère donc , le mail adressé à la directrice culturelle du département .

Je viens de finaliser cette nuit un courrier de bilan adressé au ministre des finances publiques , afin qu'il puisse de visu , vérifier par lui même les difficultés de gestions des associations . Le prétexte de la jeunesse ne tient pas au vu de mon CV , et de l'ensemble des musiciens Français et Américains émérites soutenant notre association .

Je sais bien qu'avec le choix qui fut le votre de travailler avec de jeunes assistants , que la jeunesse n'est pas un frein mais bien au contraire , une force .

Dès que mon dossier sera complet et prêt à partir pour le ministère des finances , en copie adressé à la ministre de

Par ailleurs , même si vous pourrez le constater par vous même en prenant connaissance du courrier de la mairie de Rives en Seine , leur position à un mois de la clôture des comptes et des actions , bien conscient qu'organiser un festival a cet date au vu de mon état de santé est complexe, avec un nouveau bureau et des bénévoles , nous allons tenter une action , bien incertaine si elle verra le jour . Je suis choquée , et je n'ai pas manqué de le faire savoir au préfet et à la DRAC . Cette situation n'est plus possible et le déni et les confrontations de cet élu , qui par ailleurs , est aussi remis en question par bien d'autres locaux qui le connaissent parfaitement et depuis des années , La modération , de ma part , n'est plus possible . Cette tempérance m'a conduit à perdre beaucoup ....C'est injuste. En aucun cas , je ne mérite ce traitement.

Monsieur Bouillon ne m'a toujours pas répondu concernant ma demande de rendez-vous , adressée au Président des petites villes de France et non au maire de Barentin ou à son adjoint à la culture . Je veux tout d'abord , être en mesure en tant que présidente d'association , d'exprimer mes positions et mes engagements . La communauté de communes de Caux Austreberthe , n'avait pas finaliser de convention concernant mes interventions auprès des assistantes maternelles et ne m'ont pas soutenu lors du problème rencontré , qui s'est soldé grâce à l'inspection du travail sur mon poste à l'association de l'école de musique de Bouville , alors même que les conventions collectives n'étaient pas respectées . J'ai perdu 300 euros par mois , sur cette seule mission pendant tous les mois de confinement d'interruption. Idem pour la chorale 90 par mois de perdu et du prendre un avocat que j'ai payé 300 euros.

Je ne veux plus faire semblant et je reste sur la rencontre avec Jean Claude Bateux , que j'ai en mémoire , qui représente ces élus qui s'engagent , respectent les citoyens , et considèrent réellement leur pensée , sans mépris et arrogance . Un enseignant de territoire tout autant que je respecte votre travail , votre empathie , et le travail exceptionnel de vos assistants et collaborateurs . Rien n'est flatterie . C'est mon sentiment profond et sincère , bien malgré moi dans son langage et son expression , parfois rugueuses pour certains ou inapproprié pour d'autres. Je ne suis pas politicienne , mais présidente d'association et je ne confonds pas les rôles ou l'attitude .

Je suis à bout , je travaille jour et nuit pour tout boucler . Et je bouclerai . Ma détermination et ma résilience n'en sont pas altérées car elles ont dû faire face à bien pire dans ma vie .

Je suis une personne bienveillante , engagée et je le resterai.

Je n'ai pas d'autre ambition que de vivre de ce que je suis , une musicienne , et de défendre la culture en territoire , comme l'a fait Didier Lockwood pendant toute sa vie.

je ne suis pas partisane .

Je ne le souhaite pas .

Gérard , je vous remercie de votre soutien , de votre lecture , de l'écoute de vos assistants et vous prie d'accepter mes salutations respectueuses

Virginie Guillaumet

La présidente

----- Forwarded message -----

De : **Virginie Guillaumet** <[culturesjazz@gmail.com](mailto:culturesjazz@gmail.com)>

Date: jeu. 24 nov. 2022 à 13:30

Subject: Association CULTURES JAZZ

To: BISSON Hélène <[helene.bisson@seinemaritime.fr](mailto:helene.bisson@seinemaritime.fr)>

[Texte des messages précédents masqué]



**2022-11-22 subvention 2022 (1).pdf**

310K

**TACONET Jeanne** <[jeanne.taconet@seinemaritime.fr](mailto:jeanne.taconet@seinemaritime.fr)>  
À : "[culturesjazz@gmail.com](mailto:culturesjazz@gmail.com)" <[culturesjazz@gmail.com](mailto:culturesjazz@gmail.com)>

13 décembre 2022 à 15:08

Bonjour Madame Guillaumet,



Je prends le relai d'Hélène Bisson, je serai désormais votre interlocutrice sur ce dossier.

Pour répondre à votre question, je vous informe que votre demande de subvention a bien été étudiée et est inscrite à la Commission Permanente du 16 décembre, avec une proposition de subvention à hauteur de 1500 €, pour une aide au projet relative à la *Programmation de concerts jazz dans les territoires de Seine-Maritime en 2022 (la caravane du jazz, back swing jazz club, remembering...)*. Sous réserve du vote des élus lors de la Commission Permanente.

Le Département a également reçu vos courriers adressés au Président et vous prépare une réponse.

Par ailleurs, si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur nos dispositifs, je vous invite à consulter le guide des aides en ligne : [Guide des aides et subventions - Département de la Seine-Maritime \(seinemaritime.fr\)](http://www.seinemaritime.fr)

Cordialement,

Jeanne Taconet

Responsable de la cellule Action Culturelle

Direction de la Culture et du Patrimoine

Département de Seine Maritime

02 35 15 69 93

---

**De :** Virginie Guillaumet <[culturesjazz@gmail.com](mailto:culturesjazz@gmail.com)>  
**Envoyé :** jeudi 24 novembre 2022 13:31  
**À :** BISSON Hélène <[helene.bisson@seinemaritime.fr](mailto:helene.bisson@seinemaritime.fr)>  
**Objet :** Association CULTURES JAZZ

[Texte des messages précédents masqué]

\*\*\*\*Ce message et toutes les pièces jointes sont transmis à l'attention exclusive de ses destinataires, peuvent être confidentiels, et contenir des données à caractère personnel ou sensibles. Si vous recevez ce message par erreur et/ou si vous n'êtes pas le destinataire désigné de ce message, sa lecture, sa copie, sa diffusion, sa publication ou son utilisation sont strictement interdites. Merci dans ce cas de le détruire ainsi que les pièces jointes s'y rattachant sans en garder copie et d'avertir immédiatement l'expéditeur. Tout message électronique est susceptible d'altération et le Département de la Seine-Maritime décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié. Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire.

---

**Virginie Guillaumet** <[culturesjazz@gmail.com](mailto:culturesjazz@gmail.com)>  
**À :** TACONET Jeanne <[jeanne.taconet@seinemaritime.fr](mailto:jeanne.taconet@seinemaritime.fr)>

15 décembre 2022 à 05:13

Madame TACONET,